

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DE LA COMMISSION « LOISIRS ET JEUNES » KARTING**  
**DU 9 FEVRIER 2010**

La Commission « Loisirs et Jeunes » Karting s'est réunie le 9 février 2010 à 13h00 au siège de la FFSA, 32, avenue de New York à Paris 75016, sous la présidence d'Olivier Cèbe.

**Présents :** Les membres de la Commission « Loisir et Jeunes » :  
Olivier Cèbe, Richard Micoud, Jean-Paul Chétail, Jean-Pierre Langlois, Christophe Contre et Patrick Durand.

Les membres élus du Bureau de la CNK :  
Jean-Claude Sanchez, Référent et Jean-Pierre Deschamps, Président de la CNK.

**Excusés :** Cirino Caprino et Michel Luce (intempéries).

**Absents :** Pierre Bertrand

**De la FFSA :** Jacques Goisque, Directeur du Pôle Karting.

---

Olivier Cèbe, Président de la Commission « Loisirs et Jeunes », ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Tour de table de chacun des membres de la Commission
3. Désignation du secrétaire de séance
4. Tour de table sur les orientations de la CNK
5. Synthèse des idées envoyées par les membres de la commission
6. Propositions et discussions pour l'évolution de la Coupe de France Karting Loisir
7. Propositions et discussions pour l'évolution des EFK
8. Propositions de solutions pour le loisir et la compétition
9. Questions diverses

## Compte-rendu de la séance

### **Point 1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### **Point 2. Tour de table de chacun des membres de la Commission**

Chaque membre de la Commission a pris la parole.

### **Point 3. Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaires désignés : Olivier Cèbe / Richard Micoud (travail en équipe).

### **Points 4 à 9**

#### *Coupe de France Minikart et féminine*

Jean Pierre Deschamps expose les raisons du refus d'organiser de la part du circuit du Castellet. Après l'envoi du cahier des charges, le circuit évoque l'impossibilité d'atteindre l'équilibre financier dans les conditions définies. Il lui faudra facturer la location du circuit, pour 2 jours, pour un montant de 6.000 €. Dans ces conditions, la FFSA va envoyer un courrier pour les informer qu'il ne peut être envisagé une location du site en sus des conditions du cahier des charges et attribuera l'épreuve à la Piste de Soucy (89).

Les membres de la Commission avaient pressenti ces difficultés et demandent que le cahier des charges FFSA soit envoyé aux circuits AVANT l'attribution des épreuves.

Jacques Goisque fait une demande de page de publicité pour le France Auto Karting (Avril).

Pour cette épreuve, de nombreuses remarques sont mises en avant :

- Problème de licences à régler pour les pilotes des EFK qui ont souvent des titres de participation ou des licences Premium. Le Président Dechamps propose que la FFSA prenne en charge l'évolution et l'extension des licences pour les pilotes EFK. Accord de tous les membres de la commission.
- Schéma sportif à mettre en place (mélange des compétiteurs Minikart et des pilotes EFK) tout en définissant un classement particulier pour les EFK (les 2 ou 3 meilleurs de chaque école marquent des points). Il faudra adapter le règlement de l'épreuve.
- Pas de quotas par école mais un minimum de 2 pilotes ayant obtenu le Volant d'Argent au minimum.
- Le transport du matériel et son entretien seront à la charge des EFK qui peuvent néanmoins demander une aide à leur CRK.
- Une réunion aura lieu, fin mars, à Paris avec toutes les écoles. Maître mot : Mobilisation ! La FFSA va fortement insister pour que toutes les écoles soient représentées.
- Le train de pneus unique (utilisable du vendredi au dimanche soir) sera offert à tous les participants. Idem pour les féminines. (modification du règlement à prévoir). Engagement pour les minikarts à la charge du pilote ou de l'école.

- Pour les modifications des moteurs Honda des EFK (Contrôle et plombage), la FFSA prendra en charge les kits de plombage et le plombage sera réalisé, bénévolement par le Commissaire Technique Délégué. Chaque EFK doit envoyer chez Sodikart le numéro de série de ses moteurs. Sodikart renverra les passeports pour le plombage. Du fait du plombage, il n'y aura pas de moteurs tirés au sort lors de la Coupe de France.
- Les EFK prendront en charge la mise en conformité des pare-chocs AR pour les karts de l'école (une demande de tarif préférentiel ou revendeur sera faite par courrier par le Pôle Karting auprès des fabricants).
- Les transpondeurs seront fournis gratuitement aux EFK par la CRK IDF via le club de Soucy.
- Remise des prix : 3 moteurs Honda seront offerts aux 3 premières EFK. Olivier Cèbe demande s'il est possible d'obtenir un kart Minime complet pour le pilote vainqueur. Jacques Goisque va se renseigner.
- Des lots (Baladeurs, MP3...) seront offerts par la FFSA pour la remise des prix.
- Il faudrait envoyer un courrier pour inviter Rama Yade.
- Le rassemblement reprend le Label Coupe de France.
- Présence d'un stand EFK pour la promo sur site de Soucy (voir pour obtenir un tarif de location préférentiel).
- Une demande insistante de la part des clubs et des EFK est parvenue à la Commission. Il faudrait un courrier type pour les demandes de subvention CG / CR / Fond National du Sport (Rassemblement National, EFK, Minikart, Féminines). Il faudrait aussi regarder comment la taxe d'apprentissage des entreprises peut être reversée aux EFK (Idem courrier officiel pour subvention). Il faut prendre exemple sur la directive du site FFSA.org concernant le bénévolat et les impôts.
- Une campagne de pub avec publi-reportages est prévue en 2010 dans les supports suivants : Le journal de Mickey, Gully Mag et Picsou Mag.

Olivier Cèbe a parlé du projet « Défi féminin » à Toulouse ( avec un partenariat prévu avec NRJ). Cette épreuve vise à sélectionner trois filles non licenciées, chez Défi Kart (circuit indoor) afin de les faire participer à la Coupe de France Féminine sous les couleurs de Midi-Pyrénées. Examiner la possibilité d'extrapoler le dossier au niveau national pour l'an prochain.

Pour 2011, afin de promouvoir les féminines, la Coupe de France pourrait être organisée en même temps que la course occasionnelle de Menton, début août, au bord de la mer. L'impact commercial et médiatique serait non négligeable.

Jacques Goisque et Jean-Pierre Deschamps sont d'accord sur le principe, notamment sur le fait qu'une piste occasionnelle puisse accueillir une Coupe de France. L'appel à candidature sera envoyé, courant mai, aux CRK et ASK. Le club de Menton devra postuler. Olivier Cèbe précise qu'une décision rapide doit être prise car il faudra modifier le règlement en fonction des caractéristiques du circuit (nombre de pilotes en piste, principe éventuel du tennis avec 8<sup>èmes</sup>, 1/4, demi et finale) et surtout pour la recherche d'éventuels partenaires pour relancer cette catégorie.

Coupe de France Loisir : Il y a des difficultés à boucler le budget. Un test des produits Lu va être réalisé en 2010 sur 5 ou 6 circuits, avant d'être étendu à toute la France en 2011, selon les principes évoqués par la commission. En contre-partie Kraft/Lu participera au financement de la Coupe de France Karting Loisirs.

Coupe de France ProAm ou Inter Ce National : (Basé sur l'existant en région du Kart CE/Entreprise). Création d'un événement Open. Chaque circuit aurait son évènement propre (Par exemple, Business Série). A-t-il intérêt à l'exporter au niveau national ? D'autant que chaque site a son propre mode de fonctionnement et son propre système (endurance, sprint...). En tout cas, une éventuelle grande finale devra avoir lieu sur un site mythique (Le Castellet, Le Mans...) et avoir une organisation irréprochable.

### *UFOLEP*

Il y a de plus en plus de pilotes loisirs et de courses organisées. Le transfert de pilotes de la FFSA vers l'Ufolep commence à se faire sentir. Il y a une concurrence directe et certaines pistes organisent même des challenges privés (Ex Kartagène à Salbris). Il faudrait obtenir à terme une cohabitation des licenciés sur les pistes pour les entraînements (Qu'est ce qui les empêche de rouler ensemble ? D'autant que c'est possible en Ufolep !) Quelles actions sont à mettre en place ? Possibilité de droits de piste majorés pour les détenteurs de licences Ufolep, le surplus étant à répartir entre la piste et la FFSA. Ex : 30€ de Droit de piste (FFSA) 40€ (Ufolep), au bout de 5 séances dans l'année, le licencié aurait mieux fait de prendre une licence FFSA !

L'exposé de Christophe Contre est très parlant : La FFSA et de nombreux clubs ont une vision sportive du karting et non loisir. La consommation a changé. L'avenir est-il à la compétition ou au loisir ? L'Ufolep joue sur ce dernier créneau avec un produit attractif, une licence à environ 25 € contre 75 € pour la FFSA La réponse à la demande, pour les clubs, serait donc une licence moins chère pour le loisir.

Agrément à obtenir auprès des inspections académiques, Jeunesse et Sport, Préfecture, Conseils régionaux (système à mettre en place). Le développement des EFK passe par là.

### *Minimes-Cadets :*

Il est évoqué un problème de fourniture des nouveaux pneus.  
Jacques Goisque va se renseigner.

La date de la prochaine réunion est fixée au Mardi 20 avril 2010.

La séance est levée à 16h55.

